

49. Projet de loi concernant les offices de commercialisation des produits de ferme.
50. Projet de loi modifiant la loi sur les parcs nationaux.
51. Projet de loi concernant les minéraux du Yukon.
52. Projet de loi modifiant la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.
53. Projet de loi modifiant la loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme.
54. Mesure concernant l'agriculture (ajustement).
55. Projet de loi modifiant la loi concernant la «Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company»
56. Projet de loi modifiant la loi de 1959 sur une convention entre le Canada et la Finlande quant à l'impôt sur les revenus.
57. Projet de loi concernant une convention entre le Canada et la Jamaïque quant à l'impôt sur les revenus.
58. Projet de loi modifiant le Code criminel (piraterie aérienne).
59. Projet de loi concernant la publicité des cigarettes.
60. Mesure concernant les changements apportés au temps.
61. Projet de loi modifiant la loi sur l'assurance-récolte.
62. Projet de loi modifiant la loi sur un accord commercial avec l'Australie.
63. Projet de loi concernant les associations coopératives de crédit.
64. Projet de loi modifiant la loi sur la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.
65. Mesure concernant le grain.
66. Projet de loi modifiant la loi des aliments et drogues ainsi que celle sur les stupéfiants.
67. Projet de loi modifiant la loi sur le Commissaire à la représentation.
68. Mesure concernant les ports.

\* \* \*

#### LA COMMISSION DE LA RÉGIE INTERNE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable Allan Joseph MacEachen, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, l'honorable Charles Mills Drury, président du Conseil du Trésor, l'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et l'honorable Donald Stovel Macdonald, ministre de la Défense nationale, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du cent quarante-troisième chapitre des Statuts révisés du Canada de 1952, intitulé: loi sur la Chambre des communes.

\* \* \*

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

##### LA NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je propose, appuyé par M. Macdonald (Rosedale), que M. Gerald Laniel, député de la circonscription électorale de Beauharnois, soit nommé vice-président des comités pléniers.

(La motion est adoptée.)

##### PROLONGATION DE LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1970

[Traduction]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, demeure ajournée jusqu'au vendredi 9 octobre 1970, à 11 heures, et que, malgré l'article 2 (2) du Règlement, elle ne soit pas ajournée à la séance de ce jour avant que les chefs des partis aient pris part au débat sur l'Adresse en réponse au discours de Son Excellence.

(La motion est adoptée.)

##### SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose de suspendre la séance jusqu'à 2 heures cet après-midi.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la proposition du très honorable premier ministre. Est-elle d'accord?

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur: La séance est suspendue jusqu'à 2 heures cet après-midi.

(A 11 h. 55, la séance de la Chambre est suspendue jusqu'à 2 heures de l'après-midi.)

##### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

\* \* \*

#### LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE PROPOSÉE PAR M. JACQUES-L. TRUDEL ET APPUYÉE PAR M. A. B. DOUGLAS

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

[Français]

M. Jacques-L. Trudel (Bourassa): Monsieur l'Orateur, certains moments de notre vie revêtent une signification toute particulière. Je crois que le moment présent en est un non seulement pour celui qui vous parle, mais aussi pour ma famille et pour tous mes concitoyens de la circonscription de Bourassa, quelle que soit leur allégeance politique.

L'honneur qui m'échoit d'avoir été choisi par le premier ministre (M. Trudeau) et ses collègues pour proposer l'Adresse en réponse au discours du trône reflète sur ma circonscription, sur une communauté urbaine du Montréal métropolitain et sur la province de Québec tout entière.

Je me dois également, monsieur l'Orateur, de signaler tout particulièrement l'accueil chaleureux qui m'a été fait par mes collègues.

Dans le passé, la coutume a plus ou moins dicté que le moment était tout désigné, pour celui qui propose l'Adresse, de décrire toutes les beautés et richesses naturelles de sa circonscription. Je ne pourrais guère échapper à cette tradition.

Cette nouvelle circonscription, créée en 1968, comprend une partie du quartier Ahuntsic et la ville de Montréal-Nord dans son entier. Sa limite nord est la rivière des Prairies, qui borne la circonscription de l'est à l'ouest.